



Déclaration de la Conférence préparatoire de la région Afrique Centrale en prélude au 9^{ème} Congrès panafricain

Brazzaville, le 24 mai 2024, par visioconférence

Nous, les participants à la Conférence préparatoire de la région Afrique Centrale, réunis le 24 mai 2024, par visioconférence, autour du thème : « ***Panafricanisme économique et émergence africaine*** » ;

Représentant nos gouvernements nationaux, les organismes régionaux et continentaux ;

Soulignant l'importance des enjeux et défis du Panafricanisme économique et de l'émergence africaine ;

Reconnaissant la nécessité d'éliminer les barrières tarifaires, de favoriser le commerce intra africain, de diversifier l'économie en Afrique et de renforcer l'intégration régionale et continentale, en accélérant la mise en œuvre de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf) ;

Rappelant l'importance et la nécessité du développement économique du continent africain portées par l'Agenda 2063 l'Union Africaine et visant une Afrique unie, prospère et intégrée ;

Conscients de l'impérieuse nécessité d'une meilleure structuration et coordination des programmes et projets liés à l'intégration économique du continent africain afin de promouvoir leur mise en œuvre adéquate au bénéfice de nos populations ;

Appelant les Gouvernements africains et institutions panafricaines à prendre des mesures concertées en vue de valoriser l'intégration et la coopération économique entre les pays africains et les régions africaines ;

La Conférence préparatoire de la région Afrique Centrale recommande :

- 1- La prise par les Gouvernements africains et institution panafricaine de mesures concertées en vue de valoriser l'intégration et la coopération économique entre les pays africains et les régions africaines ;
- 2- La mobilisation des intelligences africaines autour de l'importance stratégique de donner une nouvelle vitalité au postulat panafricain ;
- 3- La promotion d'une Afrique politiquement unie et économiquement prospère ;
- 4- La considération par les africains de l'engagement politique comme un véritable sacerdoce, dont l'action publique ne doit viser qu'un but, apporter partout la prospérité aux peuples solidaires ;
- 5- La prise en main de l'économie africaine, en accélérant la mise en œuvre des projets intégrateurs du continent ;
- 6- La renonciation aux discours prophétiques, au profit de la réalisation et la matérialisation des engagements pris par les politiques ;
- 7- L'opérationnalisation des institutions financières de l'Union Africaine, à savoir : la Banque centrale africaine (BCA), le Fonds monétaire africain (FMA) et la Banque africaine d'investissement (BAI), en vue d'accélérer l'intégration régionale et le développement socioéconomique du continent par la mobilisation des ressources et la gestion du secteur financier ;
- 8- La bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques ;
- 9- La renonciation au repli identitaire et l'accélération de l'intégration africaine ;
- 10- Le financement des projets d'infrastructures d'intégration, ainsi que les investissements industriels et agricoles, afin de développer les échanges intracontinentaux.

Brazzaville, le 24 mai 2024